

Novembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 <i>Séance du Conseil 20h</i>	3	4 	5	6	7 <i>Messe 16h</i>
8	7	10	11 <i>Jour du Souvenir</i> 	12	13	14 <i>Messe 16h</i>
15	16	17	18 	19	20	21 <i>Messe 16h</i>
22	23	24	25 	26	27	25 <i>Messe 16h</i>
29	30					

Décembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2 	3	4	5 <i>Messe 16h</i>
6	7 <i>Séance du Conseil 19h30</i>	8	9 	10	11	12 <i>Messe 16h</i>
13	14	15	16 	17	18	19 <i>Messe 16h</i>
20	21	22	23 	24	25 	26
27	28	29	30 	31	1	2



Collette de feuilles



Le Bulletin Majellois

Volume 15 - numéro 4

COVID-19 Le bureau municipal est ouvert pour le moment, mais il est préférable de prendre rendez-vous avant de se présenter en personne. Lors de l'appel, il sera évalué si la demande peut être traitée à distance (par téléphone ou par courriel). À votre arrivée, le respect de mesures sanitaires sera exigé : masque obligatoire, lavage des mains et distanciation physique. Nous sommes en zone rouge jusqu'au 23 novembre 2020 pour le moment et quelques cas ont été répertoriés sur notre territoire. Continuez à suivre les indications de la santé publique.

Si vous avez des inquiétudes ou des demandes concernant la COVID-19, vous pouvez communiquer au 811 ou au 1-877-644-4545.

Concernant les séances du conseil, il a été résolu à la séance de septembre de contribuer au projet de la mini-urgence de la COOP de santé Shooner-Jauvin pour un montant de 5000 \$. Cette mini-urgence sera offerte à tous même si vous n'avez pas de médecin à cet endroit. Le projet devrait voir le jour en 2021.

Suite à une discussion avec le curé, une erreur s'est glissée dans la feuille concernant les contributions faites à la Paroisse Saint-Michel pour l'année 2021. Vous ne devez pas tenir compte de la mention (pour quelle église). Les dons doivent être faits au nom de la Paroisse Saint-Michel qui comprend les paroisses de Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska. Vous trouverez d'ailleurs l'explication du curé dans son mot « Vie paroissiale » de cette édition.

Comme nous sommes présentement en zone rouge pour la COVID-19, la prochaine séance du Conseil sera à huis clos. Pour les personnes désirant participer, vous pouvez nous transmettre vos questions et elles seront transmises aux membres du Conseil. La séance sera enregistrée et publiée sur notre site Internet comme le prévoit la loi.

L'automne est arrivé, ce qui signifie que nous passons plus de temps à l'intérieur. Néanmoins, il est toujours aussi important de respecter les mesures de la santé publique. Vous pouvez, par des gestes simples, vous protéger et protéger votre entourage. Restez à la maison.

Georges-Henri Parenteau, maire



Envoi de dîme 2020-2021

Comme bien des malentendus et imprécisions ont été faits sur l'avenir des églises de Yamaska et Saint-David et à propos d'un «Comité pour le soutien de l'église de Yamaska», je suggère aux chrétiens des communautés chrétiennes de **rayer les items entretien et chauffage ou autres dons à l'église désignée** dans l'avis de dîme que vous avez reçu ces jours-ci.

À propos de l'item «Dîme», il n'y a pas de malentendu ; c'est chaque catholique de la paroisse qui est invité à soutenir matériellement le curé de la paroisse ; ce soutien comprend son salaire annuel (32,000\$) (un peu moins pour moi, car je suis rémunéré une journée de moins semaine), le logement (je dois remettre à la Fabrique 4,380\$ par année pour le logement que j'occupe). C'est le 65\$ par année par catholique qui permet au curé de vivre convenablement, et je vous en remercie.

Comment je vis les turbulences actuelles de la Paroisse Saint-Michel ?

Dans des moments difficiles, l'être humain se replie et se ferme sur lui-même pour se protéger d'autres malheurs ; les groupes humains n'échappent pas à ce repli et fermeture sur eux-mêmes... ; avec ce repli et fermeture reviennent à la surface des blessures enfouies avec cette conviction profonde de revenir comme c'était avant pour contrer les difficultés actuelles ; nous oublions que c'était parce que nous rencontrions des difficultés que nous cherchions des chemins nouveaux pour sortir des difficultés passées. Le statu quo n'était pas la réponse aux difficultés passées, le serait-il devenu aujourd'hui, alors que les difficultés d'aujourd'hui sont plus grandes que celles d'hier ?

Nous devons marcher sur des chemins nouveaux, nous pouvons rêver de revenir aux gloires d'antan, si nous le faisons, ça sera à quel prix ? Notre véritable trésor est la Parole de Dieu, c'est cela que nous devons transmettre à la génération qui vient après nous ; pour l'instant, la nouvelle génération semble peu intéressée à cet héritage, l'urgence ne serait-elle pas de nous interroger sur le pourquoi de cette indifférence à la Parole de Dieu ?

Célébrations religieuses

Selon l'entente légale entre l'évêché de Nicolet et la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, lors de la vente de l'église à la Municipalité, le Centre de services municipaux de Saint-Gérard-Majella peut continuer à accueillir des services religieux, même en temps de Covid-19 en respectant les normes (distanciation et port de couvre-visage) et pour la zone rouge, pas plus de 25 personnes présentes durant la célébration. On verra comment appliquer la norme de 25 personnes durant les célébrations religieuses.

PAR LIONEL ÉMARD, PTRE-CURÉ

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella pour l'année 2019.

À la suite de l'adoption de la loi 122 lors de la séance du 15 juin 2017 par l'Assemblée nationale, présentée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), l'obligation qui était faite au maire de faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil au moins quatre semaines avant que le budget soit adopté, a été abolie. En contrepartie, le maire a l'obligation de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales et des projets d'infrastructure à venir.

Vous trouverez ainsi, dans les prochaines pages de ce rapport, de l'information sur la gestion de la Municipalité par votre Conseil municipal ainsi que par les employés municipaux. Je tiens d'ailleurs à les remercier personnellement pour leur implication au sein de la Municipalité.

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENTS À DES FINS FISCALES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La firme comptable Daniel Tétreault CPA auditeur CA, a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Saint-Gérard-Majella et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

L'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2019

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Daniel Tétreault CPA auditeur CA, les états financiers vérifiés de l'année se terminant le 31 décembre 2019, ont été déposés au Conseil municipal du 5 octobre 2020 faisant état d'un excédent de fonctionnements de 54,263 \$ \$. En voici les faits saillants :

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS-

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Budget 2019	Réalisations 2019
Revenus		
Revenus de taxes	477 175 \$	592 806 \$
Vente de bâtiment		43 128 \$
Transferts	88 400 \$	86 731 \$
Services rendus	13 750 \$	17 323 \$
Imposition de droits	2 300 \$	6 213 \$
Amendes et pénalités		150 \$
Intérêts	500 \$	5 513 \$
Autres revenus	9 960 \$	34 628 \$
TOTAL DES REVENUS	592 085 \$	786 492 \$
Charges		
Administration générale	213 990 \$	214 240 \$
Sécurité publique	74 560 \$	76 280 \$
Transport	94 600 \$	73 833 \$
Hygiène du milieu	77 500 \$	180 846 \$
Santé & bien-être	2 330 \$	903 \$
Aménagement et urbanisme	28 000 \$	3 742 \$
Loisirs et culture	15 960 \$	28 178 \$
Frais de financement et affectations	47 985 \$	48 255 \$
Amortissement des immobilisations		91 918 \$
Remboursement de la dette	37 000 \$	4 267 \$
TOTAL DES CHARGES	592 085 \$	630 544 \$
Excédent (déficit) de l'exercice		155 948 \$
Affectations		
Activités d'investissement		(101 685 \$)
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice		54 263 \$

COVID-19

SOUTIEN INFORMATION RESSOURCE

POUR VOUS

BESOIN D'AIDE ?
Soyez attentifs aux autres.
Offrez votre aide ou référez-les aux organismes ci-dessous.

ALIMENTATION

- Groupe d'entraide Sorel-Tracy :** 450 746-5611
- Centre d'Action bénévoles du Bas-Richelieu :** 450 743-4310
Dépannage alimentaire de 10 h à 12 h
Service de popote roulante
- La Porte du Passant :** 450 743-4803
Repas pour emporter de 11 h à 13 h
- Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel :** 450 785-2875
La popote roulante en milieu rural
- Carrefour communautaire Saint-Roch-de Richelieu :** 450 785-3515
Popote roulante, la livraison de commandes
d'épicerie Saint-Roch
- Livraison d'épicerie**
- Escouade CJÉ Pierre-De Saurel Aide à la livraison** 450 943-1441
du lundi au mercredi

DÉTRESSE

- Accueil psychosocial MRC de Pierre De Saurel :** 450 746-4545
poste 5133
Lundi au vendredi 8 h 00 à 21 h 00,
Samedi et dimanche : 8 h 00 à 16 h 00
- La Traversée, Centre de prévention du suicide :** 450 746-0303
- Association des Aidants(es) Naturels(les)
Du Bas Richelieu :** 450 730-0880
- Groupe d'entraide l'Arrêt-Court :** 450 743-6071
Pour personnes vivant de l'anxiété
- Le Vaisseau d'or :** 450 743-2300
boîte vocale
- Maison La Source :** 450 743-2821
Hébergement femme
- Maison Le Passeur :** 450 743-8403
Soutien téléphonique homme
- Maison la Margelle :** 450 746-2788
(dépendance) 24 h/7j
- SOS violence conjugale :** Soutien téléphonique 1-800 363-9010
- Travailleuse de rue :** 450 846-1283
- **URGENCES :** 911 locale

AÎNÉS

- Travailleuse de milieu pour aînés :** 450 881-7017
Soutien téléphonique
- Programme PAIR :** 450 743-2703
Système d'appel quotidien personnalisé
- Centre d'écoute Montérégie :** 450 658-8509 et 1-877-658-8509
- Vivre et vieillir chez soi Bas-Richelieu :** 450 743-1584
du lundi au mercredi

FINANCES ET EMPLOI

- Association Coopérative Économie Familiale
Montérégie-Est (ACEF) :** 450 908-0929
- Carrefour Jeunesse-emploi Pierre-De Saurel :** 450 743-1441
- L'Orientheque :** 450 730-0181
- Association des chômeurs et chômeuses
de la région de Sorel :** 450 743-7822
- Action logement Pierre-De Saurel :** 450 881-1910
- Organismes de défenses des droit sociaux de
Richelieu :** 450 743-4804
- Collectif de défense des droits de la Montérégie :**
Boîte vocale 450 746-7308 / 1-877-771-1164

SANTÉ

- Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des
symptômes comme de la toux, de la fièvre ou une
perte soudaine de l'odorat et du goût sans
congestion nasale, vous pouvez composer
Pour les personnes malentendantes
(ATS), le 1 800 361-9596 (sans frais). 1 800 361-9596
- Info santé : 811
- Pharmacies :** Veuillez contacter votre pharmacie locale

Ressources disponibles dans la MRC de Pierre-De Saurel
ACCUEIL PSYCHOSOCIAL MRC DE PIERRE DE SAUREL : 450 746-4545 poste 5133



Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Le bruit

La campagne est un milieu de travail pour les agriculteurs, ce qui peut être une source de bruits pour ceux et celles qui habitent à proximité d'une entreprise agricole ou d'un champ de culture. Mais des efforts sont fournis par le monde agricole pour les atténuer afin de ne pas trop déranger le voisinage. Ainsi, plusieurs agriculteurs ont choisi de planter certains types d'arbres près de leurs bâtiments afin de diminuer la propagation des sons, d'installer des ventilateurs plus silencieux ou des dispositifs acoustiques absorbants. D'autres pensent à un emplacement le plus éloigné possible des habitations quand il s'agit d'un matériel fixe, comme un séchoir à grains ou une pompe d'irrigation. Certains tiennent compte du moment de la journée, si cela est possible, pour effectuer les travaux bruyants aux champs. Un agriculteur a aussi le devoir de respecter les normes provinciales et les règlements municipaux pour atténuer les inconvénients liés à ses activités, dont les nuisances sonores.

Un agriculteur est dépendant de la température et du temps qu'il a pour mener à bien ses activités, et le matériel qu'il utilise peut faire du bruit. Cohabiter dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience et de la compréhension.

Texte intégral

Quote-part et participation de la municipalité en 2019 de l'ordre de plus de 2 000 \$

Régie d'incendie Pierreville/Saint-François-du-Lac (quote-part): 25,825 \$

MRC Pierre-de Saurel (quote-part): 38,940 \$

MRC Pierre-de Saurel (contrat ordures) : 13,200 \$

Sûreté du Québec: 36,935 \$

Régie d'aqueduc Richelieu Centre : 44,200 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

François Parent (contrat de déneigement 2018-2019) : 39,695 \$

Sintra inc. : 97,891 \$

Drumco Énergie inc. : 42,420 \$

Drummond Électrique inc. : 38,488 \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2020

- Poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses afin d'obtenir des services de qualité qui répondent aux besoins de nos citoyens;
- Continuer les diverses interventions d'entretien pour maintenir les bâtiments municipaux en bon état;
- Poursuivre l'amélioration de nos infrastructures municipales;
- L'embellissement et l'entretien de nos parcs.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Le conseil municipal continuera à travailler sur différents projets. Comme à l'habitude, des travaux de voirie sur divers chemins de la municipalité y seront effectués.

Bien sûr, nous poursuivrons l'entretien des parcs ainsi que l'entretien de toutes nos infrastructures municipales.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2019

La rémunération du maire pour l'année 2019 a été de 7,476 \$ et son allocation de dépenses de 3,738 \$. La rémunération versée au maire par la MRC de Pierre-De Saurel a été de 6,757 \$ plus une allocation de dépenses de 3,253 \$.

La rémunération d'un conseiller municipal pour l'année 2019 était de 2,492 \$ et l'allocation de dépenses de 1,246 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Comme stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2019, plusieurs projets avaient été identifiés. Voici un aperçu des réalisations accomplies dans les divers secteurs de la municipalité.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique
- Installation d'une génératrice au Centre de services municipaux
- Ajout de système de contrôle Prolon sur les unités de toit

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Ajout d'un lampadaire sur le rang St-Antoine
- Ajout d'un lampadaire sur le rang St-Pierre
- Ajout d'un lampadaire sur le rang St-Henri
- Ajout d'un lampadaire dans le stationnement du bureau municipal
- Modernisation de l'éclairage public impliquant la conversion des luminaires vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL)
- Installation de bornes d'adresses civiques
- Refonte des règlements d'urbanisme (en attente d'approbation de conformité par la MRC Pierre-de Saurel)

AQUEDUC

- Entretien des bornes d'incendie

VOIRIE

- Entretien des abords de chemins
- Travaux de revêtement bitumineux de la chaussée
- Asphaltage de 0,6 km sur le rang St-Antoine
- Scellement des fissures sur le rang St-Pierre



OBV YAMASKA
Organisme de bassin versant de la Yamaska

Vous avez un projet de bandes riveraines en tête?
L'OBV Yamaska peut le réaliser.

L'OBV Yamaska a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau et peut réaliser vos projets de bandes riveraines avec ses techniciens expérimentés et à très peu de frais pour vous.

Nous avons aussi accès à du financement pour la réalisation.

Si un tel projet vous intéresse et que vos terres se trouvent à Saint-François-du-Lac, Yamaska-Est ou St-Gérard-Majella, contactez-nous.

Contacts:
Alexandre Joly, Gestionnaire de projets agricoles
alexandre.joly@obv-yamaska.qc.ca

Roxanne Pommier, Agr., Spécialiste agricole
roxanne.pommier@obv-yamaska.qc.ca

OBV Yamaska
(450) 956-1164

Prenez note qu'il est préférable de nous contacter par courriel en temps de COVID



**Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !**
Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

**NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT**

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL

circulation	avis d'ébullition	avis important	déneigement	risque de tornade
alerte	non-consommation de l'eau	fuite de matière dangereuse	incendie	risque de verglas
alerte environnement	avis d'évacuation	avis de confinement	chaleur accablante	eau brouillée

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !
saintgerardmajella.ca • 450 789-5777

Conclusion

Le Conseil municipal poursuivra ses efforts et continuera de gérer le budget avec rigueur et discernement.

Un suivi rigoureux des revenus et dépenses des activités financières et la réalisation d'activités d'investissement en grande partie subventionnées ont fait en sorte que la municipalité a terminé son année financière avec un surplus aux livres.

Je tiens à remercier les membres du Conseil et les employés municipaux pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Merci également à tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre belle municipalité.

Finalement, je remercie la population de votre confiance.

Le Maire,

Georges-Henri Parenteau



Déposé en Séance ordinaire le 5 octobre 2020

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité et par l'intermédiaire du site web municipal



1 440 000 \$
retournés à nos membres
et notre communauté



Partager, c'est dans nos valeurs.
desjardins.com/ristourne

819 293-8570
1 877 393-8570



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ric1@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com | [LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



CORONAVIRUS (COVID-19)

15 OCTOBRE

CONSIGNES À SUIVRE POUR UNE HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ

- ☹️ Restreindre la circulation et l'accompagnement des enfants aux membres de leur maisonnée seulement
- ☹️ Limiter le circuit de collecte de bonbons au quartier entourant le domicile des participants et ne pas entrer dans les maisons
- ☹️ Toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant d'autres personnes
- ☹️ Le lavage des mains est recommandé au besoin, ainsi qu'au retour à la maison

MESURE DE PRÉCAUTION LIÉE AUX FRIANDISES

- ☹️ Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée

Quebec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec

Intéressé(e) par la Cohabitation intergénérationnelle?

Vous êtes aîné et vous trouvez votre maison trop grande? Vous êtes étudiant ou jeune travailleur et vous êtes à la recherche d'un logement? CohabitAction vous propose un jumelage de cohabitation personnalisé entre un aîné et une personne d'une autre génération.



Participer à CohabitAction permet de :

- Vivre une expérience riche en partage entre gens de différentes générations;
- Expérimenter un modèle de cohabitation déjà bien implanté en Europe;
- Briser l'isolement, offrir de l'accompagnement, un soutien ainsi qu'une sécurité;
- Prolonger le maintien à domicile d'un aîné et offrir un logement à prix abordable à celui qui l'aide.

Pour plus d'informations, contactez CohabitAction par téléphone au **579 369-1292** ou par courriel à cohabitAction@gmail.com.

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS : Une responsabilité collective



Votre gouvernement

Québec